

L'Hôpital Marie-Clarac est un centre hospitalier de soins de courte durée comptant un total de 228 lits dont la mission est d'offrir des services de réadaptation fonctionnelle intensive en soins post-aigus et des soins palliatifs à une clientèle adulte. Depuis mai 2016, notre nouveau pavillon Oasis de paix, offre 36 lits de soins de fin de vie. L'Hôpital se distingue par sa dimension à échelle humaine, tant pour les usagers que pour les employés. Il est situé à Montréal-Nord tout près de Laval et jouit d'un environnement privilégié puisqu'il est tout près de la Rivière des Prairies, elle-même bordée par des espaces verts et de détente, ainsi qu'une piste cyclable et piétonnière. Son architecture moderne et originale crée une ambiance conviviale des plus agréables.

Rejoignez-vous à une équipe dynamique dans une atmosphère harmonieuse de travail avec tous les membres de l'équipe.

PHARMACIEN/PHARMACIENNE

Remplacement 1 année – 4 jours/sem

Établissement: Hôpital Marie-Clarac (3530, Boul. Gouin Est Montréal-Nord H1H 1B7)

Statut de l'employé: Temps partiel temporaire

Quart: Jour

Salaire (horaire): Entre 43.93\$ et 55.47\$ (selon expérience, et selon l'entente APES)

Durée : remplacement 1 année à raison de 4 journées par semaine

Sommaire de la fonction:

Sous l'autorité du chef du département clinique de pharmacie, participe aux activités cliniques et d'enseignement et contribue aux services pharmaceutiques du département, y compris les gardes et les fins de semaine. Les pharmaciens œuvrent en interdisciplinarité dans des affectations cliniques en réadaptation, en soins palliatifs et en soins de longue durée auprès d'une clientèle âgée. Le département de pharmacie est doté des appareils d'automatisation modernes et pratique la DVCC.

Exigences:

- Détenir un baccalauréat en pharmacie (B.Pharm) ou un doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm.D.);
- La maîtrise en pharmacie d'hôpital ou en pharmacothérapie avancée (M.Sc.) est un atout;
- Pharmacien inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec;
- Détenteur d'une assurance responsabilité professionnelle en règle;
- Détenir, ou s'engager à obtenir, le titre de chargé d'enseignement clinique de l'Université Laval ou le titre de clinicien associé de l'Université de Montréal;
- Avoir réussi (ou s'engager à réussir) la formation réglementaire pour l'application des nouvelles activités prévues par la Loi 41;
- Deux années (2) d'expérience en pharmacie d'établissement de santé.

Veillez prendre note que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Vous pouvez faire parvenir votre candidature par courriel: ressourceshumaines.macl@ssss.gouv.qc.ca

Site web de l'établissement : www.hopitalmarie-clarac.qc.ca

L'Hôpital Marie-Clarac applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones et les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature.